



Partager la valeur de la maison

Par **thierry58**, le **01/10/2016 à 18:58**

Bonjour

Je suis en divorce, mon problème est que mon ex mari veut me donner une somme dérisoire de 28 000 euros sur la valeur de la maison qui après expertise d'un agent immobilier à pour valeur de 220 000 euros et d'un prêt de 110 000 euros qui reste à devoir.

Mon ex-mari veut mettre le prêt à son nom pour garder la maison.

A mon avis je dois avoir la moitié de la valeur de l'immobilier?

Donc je voudrais avoir votre avis et un bon conseil.

cordialement

Par **Visiteur**, le **01/10/2016 à 19:04**

Bjr à vous,

$220.000 - \text{restant dû } 110000 = 110000/2 = 55.000$, qui devraient vous revenir, sauf si Mr avait mis des deniers propres (détenus avant mariage ou reçu de sa famille)

A part cela, quelle raison invoque-t-il pour expliquer l'écart ?